Comité des Vosges de Tennis de Table
-Pôle Gestion de l'activité -
-Vice-Président-
Eric MATHIS 15 Rue du jardin 88 390 LES FORGES -

Tel. : 03.29.33.78.29 – Port. : 06.62.25.58.49

Comité des Vosges de Tennis de Table
Règlement et Inscriptions
Inter Clubs par équipes jeunes

Les dates des Inter Clubs Jeune sont fixées :

1er tour samedi 24 octobre 2026 à Senones, 2e tour samedi 28 novembre 2026 à Thiaville, 3e tour samedi 19 décembre 2026 à Vittel, 4e tour samedi 03 avril 2027 à Thaon, 5e tour samedi 24 avril 2027 à Bruyeres, 6e tour samedi 05 juin 2027 à Mirecourt. ……...

Compétition par équipe de 2 à 3 joueurs (ou joueuses), de poussins à cadets (nés en 2012 et après), réservée aux joueurs de **600 points et moins début de saison**, licences **compétition ou loisir**. 4 simples et 1 double, les joueurs des simples ne jouant pas obligatoirement le double. Toutes les parties sont jouées ou pas en fonction du nombre d'équipes présentes et du nombre de tables. Une entente est possible, composition de l'équipe sur place avec des joueurs se retrouvant seuls.

Le déroulement sera le suivant : toutes les équipes engagées seront convoquées et devront participer à chaque journée ou prévenir de leur absence. Les inscriptions supplémentaires entre chaque tour sont possibles.

Pointage 8 h 30, début de la compétition à 9h00, avec un échauffement animé par le club local **fin vers 18 heures**.

Les balles seront fournies par les joueurs ou par le club local (caution).
Les points seront les points mensuels à chaque tour. (Minima à 500 pts).
Le coefficient de l'épreuve est 0.50.

Comité des Vosges de Tennis de Table
-Pôle Gestion de l'activité -
-Vice-Président-
Eric MATHIS 15 Rue du jardin 88 390 LES FORGES -

Tel. : 03.29.33.78.29 – Port. : 06.62.25.58.49

La formule de la compétition sera mise en place en fonction des équipes présentes.
A chaque niveau, tableau de 8 équipes réparties en 2 poules de 4 avec barrage simple ou pas entre les 2 poules. Le JA établira les tableaux D1 D2 D3…, en fonction du total points mensuels joueurs de l'équipe. Les 8 meilleures équipes seront placées en départementale 1, les 8 équipes suivantes seront placées en départementale 2, les 8 équipes suivantes seront placées en départementale 3 et ainsi de suite. La dernière division se fera en fonction du nombre d'équipe restante.

En cas d'égalité du total des points de plusieurs équipes, le juge arbitre prendra en compte le classement général à l'issue des tours précédents.

A l'issue de chaque tour, un classement intégral sera fait, le premier de chaque division accédera à la division immédiatement supérieure **en cas de composition de l'équipe identique**.

Si un club a plusieurs équipes engagées, il restera libre de leurs compositions. Il est possible de changer les joueurs d'une équipe entre chaque journée.

Un classement final sera effectué en tenant compte des résultats des 6 tours, cf tableau. L'équipe ayant le plus de points est championne des Vosges. En cas d'égalité : départage au nombre de places de 1er sur les 6 tours, si l'Egalite persiste, au nombre de places de 2eme puis de 3eme etc…

Le challenge club sera attribué aux clubs ayant le plus de point cumulé sur le total des équipes engagées.

Récompenses : A chaque tour les joueurs des deux premières équipes de chaque division recevront une médaille lors de la photo.

Au tour 6, podium et récompenses pour les trois premier du challenge par équipe et le challenge club.

Tarif : 4€ par équipe par tour.

Inscriptions au plus tard le mardi soir avant la compétition du samedi à contact@cdtt88.fr

Paiement des inscriptions par **Virement** sur le compte du CDTT Vosges.
IBAN : FR76 1027 8061 0100 0212 1020 160 **BIC :** CMCIFR2A.

Le juge arbitre se réserve le droit d'adapter le règlement de la compétition.